



Compte-rendu du CTSD carte scolaire du 31 janvier 2019

Le DASEN ouvre la séance en rappelant les deux grandes priorités de cette carte scolaire 2019 :

- Continuation du développement des classes dédoublées en REP+
Dans l'Indre, toutes les classes de CP et CE1 de la REP+ ont été dédoublées.
- Préservation du tissu scolaire en milieu rural : pas de fermeture hors volonté du maire de la commune, réduction de l'éparpillement du tissu scolaire, réduction des multiniveaux.

Voici la listes des mesures pour la rentrée scolaire 2019 :

OUVERTURES	FERMETURES
- Maternelle le Grand Poirier Châteauroux + 0.25 dech dir - Maternelle Jules Ferry Châtillon - Elem G. Sand Villedieu - Ouvertures différées à la rentrée après comptage des effectifs : Maternelle A. Fée Ardentes Maternelle G. Sand Issoudun - 1 poste pour renforcer le pôle ASH - RASED P. Langevin Déols (Maitre E – Dominante pédagogique) - ½ Circonscription de La Châtre EANA (Elèves Allophones Nouvellement Arrivés) - ½ aide pédagogique Mérigny	- Elem Les Marins Châteauroux - Elem Montaigne Châteauroux - Elem Châtillon - Elem Saint Vincent Ardentes - Maternelle Le Pêchereau - Elem Jean Monnet Déols - Prim Diors - RPC Vatan elem - Mat Valençay - Elem Condorcet Issoudun - 3 postes de ZIL : 1 circo Châteauroux 1 circo Le Blanc 1 circo La Châtre - ½ aide péda Mérigny - ½ aide péda St Exupéry Issoudun
- 5 postes à rendre (dotation départementale) - 0.50 ETP en surnombre	
13.75 créations	14 retraits
Réserve : 0.25	

Cas particuliers évoqués :

- Fusion de 2 RPI :
Mers/Indre – Montipouret avec Tranzault – Sarzay – Lys Saint Georges
Fermeture de l'école de Sarzay en accord avec les élus.
Maintien des 7 classes avec une mesure conservatoire pour les rentrées 2019 et 2020.

- Ecueillé

Les élèves de cycle 3 (CM1 et CM2) seront accueillis au collège avec leur enseignant afin de mettre en place une école du Socle.

Votes :

SNUipp-FSU 36 : 5 refus de prendre part au vote

SEUNSA 36 : 4 votes contre

CGT 36 : 1 vote contre

Seul le SNUipp-FSU 36 a souhaité justifier son refus de prendre part au vote.

Dans les mandats portés par le Snuipp national et donc le SNUipp 36, figurent :

- **la prise en compte des caractères spécifiques de chaque territoire : pour l'Indre, la conservation des écoles en zones rurales pour maintenir un maillage territorial de qualité ;**
- **un effectif porté à moins de 25 élèves par classe(en moyenne) en dehors de la REP et REP+ et un effectif de moins de 20 élèves par classe (en moyenne) en REP et REP+.**

Notre refus s'explique par le fait qu'à la base nous ne sommes pas d'accord avec la dotation nationale proposée par rapport à nos ambitions pour l'école (baisse des effectifs dans toutes les classes).